Envoyé en préfecture le 15/12/2022
Reçu en préfecture le 15/12/2022
Publié le 15/12/2022
ID : 081-200040905-20221208-08122022_7-DE

Carmausin Ségala

DELIBERATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES CARMAUSIN-SEGALA

SEANCE DU 8 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 8 décembre à 18h00, le Conseil de communauté, dûment convoqué le 2 décembre 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle François Mitterrand à Carmaux, sous la Présidence de Didier SOMEN.

MEMBRES DU CONSEIL			
Titulaires en exercice	55	Suppléant avec voix	1
Titulaires présents	45	Voix délibératives	50
Délégués avec pouvoir	5	Membres présents	46

Titulaires présents : 43 (du début au point 4.8), 44 (du point 5.1 à 6), 45 (du point 7 à la fin)
ASTIE Alain (à partir du point 5.1), **AUZIECH** Cécile, **AZEMAR** Jean-Louis, **BARILLIOT** Christine, **BARRAU** Jean-Louis, **BEX** Fabienne, **BONFANTI** Djamila (à partir du point 7), **BORDOLL** Christian, **BOUSQUET** Jean-Louis, **CALMELS** Thierry, **CARMES** Monique, **CINTAS** Jean-Marc (pouvoir de SAN ANDRES Thierry), **CLERGUE** Jean-Claude, **COURVEILLE** Martine (pouvoir de BOUYSSIE François), **DELPOUX** Jacqueline (pouvoir de MAFFRE Alain), **EMERIAUD** Françoise, **ESCOUTES** Jean-Marc, **ICHARD** Xavier, **IMBERT** Véronique, **KOWALIK** Jean-François, **LEBLOND** Nelly, **MALATERRE** Guy, **MALIET** Thierry, **MANUEL** Christian, **MARTY** Denis, **MERCIER** Roland, **MILESI** Marie, **NORKOWSKI** Patrice, **PENA** Sylviane, **PUECH** Christian, **RECOULES** Vincent, **REDO** Aline, **RICHARD-MUNOZ** Sonia (pouvoir de BONFANTI Djamila jusqu'au point 6), **SCHULTHEISS** Pierre, **SENGES** Jean-Marc, **SIBRA** Jean-Michel, **SOMEN** Didier, **SOULIE** Jérôme, **SOURDIN** Anne (pouvoir de ORRIT Didier), **TAGLIAFERRI** Rosanne, **TESSON** Régis, **TOUZANI** Rachid, **TROUCHE** Alain, **VEDEL** Christian, **VIDAL** Suzette.

Suppléant présent avec voix délibérative : 1
ALQUIER Philippe (représente VALIERE Jean-Paul)

Titulaires excusés : 12 (du début au point 4.8), 11 (du point 5.1 à 6), 10 (du point 7 à la fin)
ASTIE Alain (jusqu'au point 4.8), **BALARAN** Jean-Marc, **BARBE** Christian, **BONFANTI** Djamila (jusqu'au point 6 – pouvoir à RICHAR MUNOZ Sonia), **BOUYSSIE** François (pouvoir à COURVEILLE Martine), **HAMON** Christian, **MAFFRE** Alain (pouvoir à DELPOUX Jacqueline), **ORRIT** Didier (pouvoir de SOURDIN Anne), **SAN ANDRES** Thierry (pouvoir à CINTAS Jean-Marc), **SANCHEZ** Marie-Christine, **SELAM** Fatima, **VALIERE** Jean-Paul (représenté).

Suppléant présent sans voix délibérative : 0

Secrétaire de séance :
BOUSQUET Jean-Louis

DELIBERATION N° 08/12/2022-7
PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION XFEST ORGANISATION SEGALA MUSIC TOUR 2023

Le bilan des deux premières éditions encourage l'association à renouveler ce projet en 2023 en l'adaptant au mieux au vu de ce qu'elle a pu observer et des retours du public ou de ses partenaires :

- Continuer à investir l'ensemble du Carmausin Ségala en balayant les 4 points cardinaux du territoire et en privilégiant les communes les plus petites ou les plus isolées.
- Etoffer la proposition de nouvelles formes d'actions culturelles en journée permettant de créer plus de lien avec les habitants et pouvant aboutir à terme à un Ségala Music Tour nourri des propositions des habitants. Un travail de recherche à ce sujet est actuellement en cours dans le cadre d'un projet tuteuré avec les étudiants de la licence professionnelle « gestion de projets et structures artistiques et culturels».

Envoyé en préfecture le 15/12/2022
Reçu en préfecture le 15/12/2022
Publié le 15/12/2022
ID : 081-200040905-20221208-08122022_7-DE

- S'appuyer sur l'équipement de « scène guinguette » mutualisé avec Pollux Asso et l'AJAL qui verra le jour au printemps 2023 et qui donnera au Ségala Music Tour toute son identité. Une des étapes du Ségala Music Tourpermettra notamment d'inaugurer cet équipement et de mettre en lumière les partenaires associés à ce projet. Son utilisation dans le cadre de l'Xtreme Fest sur une zone gratuite accessible à toutes et à tous contribuera également à communiquer autour du Ségala Music Tour auprès de la population locale.
- Diversifier les financements pour sécuriser l'association dans le déploiement de ce projet.

OBJECTIFS

✓ Insuffler une dynamique culturelle sur le territoire du Carmausin Ségala afin de participer à son attractivité etson rayonnement.
✓ Aller au contact du public, pour favoriser la mixité sociale et culturelle, les rencontres et la convivialité autourd'une programmation jusqu'alors non proposée sur le territoire.
✓ Encourager la participation des habitants en les invitant à prendre part à notre action et à s'engager dans lavie associative.
✓ Créer des liens durables avec les acteurs économiques et culturels du territoire en privilégiant la coopérationet la mutualisation des équipements.
✓ Promouvoir la richesse du patrimoine existant et les initiatives de ses habitants.

DESCRIPTION DU PROJET

En 2023, le Ségala Music Tour proposera 4 évènements musicaux sur 4 communes différentes du Carmausin Ségala dejuin à septembre. Son calendrier sera mis en place en tenant comptes des évènements déjà existants sur le territoire pour favoriser une augmentation de la fréquentation.
Le but principal du Ségala Music Tour est d'animer les territoires ruraux, souvent dépourvus d'équipements culturelset de lieux de rencontres (bistrots, commerces de proximité...).

Chaque date du Ségala Music Tour reposera sur ce qui en a fait la réussite en 2021 et 2022 :

✓ Une offre artistique originale et locale
✓ Un temps convivial et fédérateur
✓ Un projet collaboratif

BENEFICIAIRES

Le Ségala Music Tour s'adresse à un public large et intergénérationnel, issu des communes sur lesquelles se dérouleront les évènements, et celles aux alentours. La gratuité de cette tournée contribue à favoriser un accès à la culture pour toutes et tous ainsi qu'à la mixité sociale.

TERRITOIRE

Toutes les communes du Carmausin Ségala peuvent accueillir la tournée de territoire.
Toutefois, nous portons une attention à privilégier les communes les plus rurales et à proposer chaque année le projetà 4 communes éloignées les unes des autres.

À noter que cette tournée de territoire est jumelée avec le projet musique itinérante en Pays Ségali, porté par l'AJAL (structure du Ségala Aveyronnais), ce qui permet de toucher le Ségala dans sa globalité en tant que territoire à cheval sur 2 départements limitrophes.

En 2023, l'inauguration de la scène guinguette, « l'Estafette », mutualisée entre X Fest Organisation, Pollux Asso et l'AJAL sera un temps fort qui visera à mettre en lumière ce territoire géographique ainsi que les partenaires qui participent à ce projet et le soutiennent.

MOYENS MATERIELS

Le principe étant de s'adapter à la configuration de chaque commune, le projet pourra s'appuyer en 2023 sur l'équipement mutualisé de scène équipée en son/lumière et de guinguette « l'Estafête » élaboré en collaboration avec Pollux Asso et l'AJAL. Ce projet a été lauréat au vote citoyen du budget participatif de la Région Occitanie. L'itinérance du Ségala Music Tour est également permise grâce à la mise à disposition par Pollux Asso de ses équipements financés notamment par les soutiens financiers du Conseil Départemental du Tarn dans le cadre du budget participatif 2022 et du Pôle Territorial Albigeois Bastides à travers le fond LEADER.

Envoyé en préfecture le 15/12/2022
Reçu en préfecture le 15/12/2022
Publié le 15/12/2022
ID : 081-200040905-20221208-08122022_7-DE

X Fest Organisation bénéficie également de moyens propres ou mutualisés avec Pollux Asso :

- le matériel de bar : vitrines, gobelets, kits de nettoyage, terminaux de paiement, caisses…
- des pro-tentes

Les communes et/ou l'intercommunalité sont sollicitées pour une mise à disposition du matériel suivant :

- un lieu pourvu d'une alimentation électrique adaptée
- des tables, chaises et bancs
- du matériel de gestion des déchets

Concernant la restauration du public, et celle de l'organisation et des artistes, l'association fait appel à des structures associatives locales ayant des compétences dans ce domaine ou des prestataires locaux type Food truck.

MOYENS HUMAINS

Pour chaque étape de la tournée de territoire, nous sollicitons les bénévoles d'X Fest Organisation ainsi que ceux desassociations locales et/ou habitants souhaitant s'investir dans l'organisation de l'évènement :

- ✓ 6 bénévoles pour la buvette
- ✓ 4 bénévoles pour le nettoyage du site
- ✓ 2 bénévoles pour aider au montage et au démontage
- ✓ 2 bénévoles pour faire découvrir le projet de l'association autour d'un stand de produits dérivés et permettant d'animer l'événement aux couleurs de l'association

Les prestations artistiques sont rémunérées par des contrats d'engagement ou des contrats de cession (2 artistes par soir). La proposition d'action culturelle sera rémunérée dans le cadre d'une prestation facturée par les artistes qui l'animeront.
3 techniciens salariés par notre association sont nécessaires pour offrir des conditions optimales à la mise en place de chaque évènement.
Tout le travail de production artistique et administration sera effectué avec l'appui des équipes de Pollux Asso. Un relai de communication sera également assuré par ce partenaire.

PARTENAIRES

La coopération faisant partie intégrante du projet associatif d'X Fest Organisation, nous privilégions la collaboration avec des structures et institutions locales pour la mise en œuvre de chaque étape. A l'image de ce que nous avons réalisé en 2021 et 2022, chaque étape du Ségala Music Tour est l'occasion de mettre en avant les projets associatifs des associations locales et de contribuer à leur financement en leur déléguant la mise en œuvre de certains points de recettes comme la restauration. La mise en œuvre d'actions culturelles en journée pourra également être l'occasion de mettre en œuvre de nouveaux partenariats.

DATE OU PERIODE DE REALISATION

Les concerts ayant lieu en plein air, ils se dérouleront en été, entre juin et septembre 2022.
Les communes retenues à ce jour sont : Almayrac, Blaye-Les Mines, Tanus, une autre commune reste à déterminer.
Ce sera précisé dans la délibération.

BUDGET

Envoyé en préfecture le 15/12/2022
Reçu en préfecture le 15/12/2022
Publié le 15/12/2022
ID : 081-200040905-20221208-08122022_7-DE

CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	13 500 €	70 - Vente de produits finis, marchandises, prestations de services	7 500 €
Achats concerts et action culturelle	10 000 €	73 - Dotations et produits de tarification	
Autres achats	3 500 €	74 - Subventions d'exploitation	10 200 €
61- Services extérieures		*Etat:*	€
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		*Conseil Régional Occitanie*	3 200 €
Documentation		** Aide à la diffusion de proximité*	
62- Autres services extérieurs	2 500 €	*Conseil Départemental Tarn*	€
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publications	800 €		
Déplacements, missions	1 700 €	*3CS*	5 000 €
Services bancaires et autres			
63- Impôts et taxes	950 €		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autre impôts et taxes	950 €	*Organismes sociaux : MSA*	1 000 €
64 - Charges de personnel	3 500 €	*Fonds européens*	
Rémunération des personnels	3 500 €	*Agence de services et de paiement*	
Charges sociales		*Autres établissements publics : ADDA du Tarn*	1 000 €
Autres charges de personnel			
65 - Autres charges de gestion courante	0 €	75- Autres produits de gestion courante	3 500 €
		7551 – Contributions financières : Pollux Asso	2 000 €
		758- Dons manuels, mécénat	1 500 €
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements et provisions		78 - Reprises sur amortissements et prov.	
69 - Impôts sur les bénéfices (IS)		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES RÉPARTIES AFFECTÉES AU PROJET		**RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES AU PROJET**	
Charges fixes de fonctionnement	750 €	Quote part des sub. de fonctionnement	€
Frais financiers		Apport en fonds propres	€
Autres			
TOTAL DES CHARGES	21 200 €	**TOTAL DES PRODUITS**	21 200 €
Excédent (bénéfice)	- €	Insuffisance (déficit)	- €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
86- Emplois des contributions volontaires en nature	20 336 €	87 - Contributions volontaires en nature	20 336 €
860 - Secours en nature		*870 – Bénévolat*	8 336 €
861 - Mise à disposition de biens et services	12 000 €	*871 - Prestations en nature*	12 000 €
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole	8 336 €	*875 - Dons en nature*	
TOTAL	41 536 €	**TOTAL**	41 536 €

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

VALIDE le partenariat avec l'association Xfest Organisation.
VALIDE l'octroi d'une subvention de 5 000 €.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Au registre figure la liste et la signature des membres présents

Certifié conforme,
Le Président
Didier SOMEN

Communauté de Communes Carmausin-Ségala 2 Rue du Gaz 81400 CARMAUX

Le secrétaire de séance
Jean-Louis BOUSQUET

Publication sur le site internet le 15 DEC. 2022
Auteur de l'acte : Didier SOMEN, Président